**42ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(23 janvier – 3 février 2023)**

**République de Corée**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 26 janvier 2023 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la République de Corée pour la présentation de son rapport.

La France salue l’annonce de la ratification par la Corée du Sud de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Elle encourage les autorités sud-coréennes à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Envisager une abolition en droit de la peine de mort et ratifier le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

2/ Poursuivre le renforcement de l’accès à l’interruption volontaire de grossesse et envisager de ratifier la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ;

3/ Ratifier le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant permettant la mise en œuvre de procédures de communications individuelles ;

4/ Poursuivre le renforcement de la lutte contre toutes les formes de discriminations, y compris celles fondées sur l’orientation sexuelle et l’identité de genre./.

Je vous remercie./.